Document explicatif – Projet d'autorisation d'un projet particulier

Informations générales

Titre	Autoriser par PPCMOI un garage isolé en cour avant au 560, rue Louis-de-France
Résumé	
Concordance	Non
Date	6 juin 2023

Informations sur les dispositions du règlement

Article(s)	1
District(s)	de Saint-Louis-de-France
Territoire visé	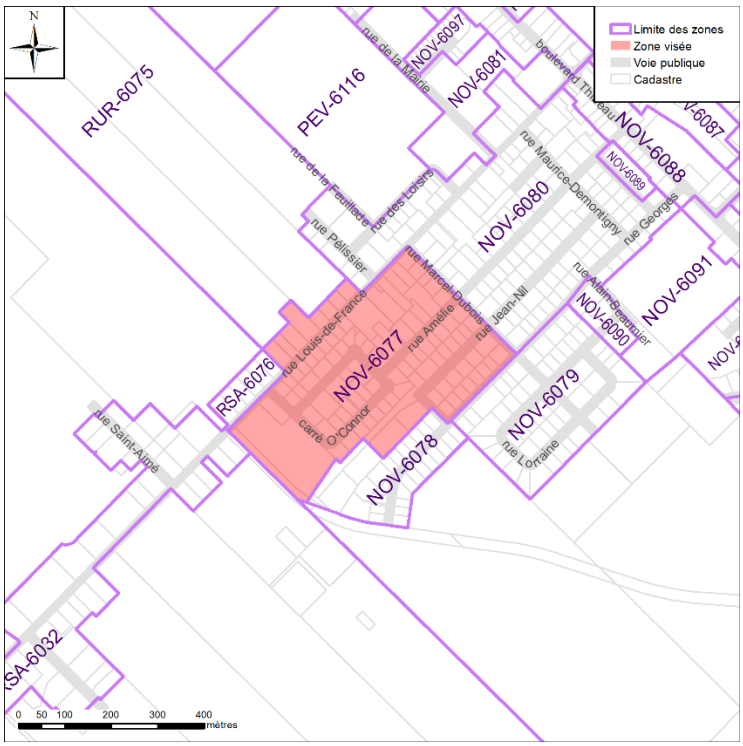
Objet	Autoriser le maintien en place d'un garage isolé existant de 27 m² - implanté en cour avant principale; - à une distance de 3,93 m de la ligne de terrain avant; - à une distance de 0,58 m de la ligne de terrain latérale; - comportant des matériaux de revêtement extérieur de vinyle.
Approbation référendaire	Susceptible
Pouvoir habilitant LAU	L.A.U., article 113, al. 2, par. 5°